

Le 6 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Crous présent tout l'été pour accompagner les étudiants

En juillet et août, le Crous de Nantes Pays de la Loire renforce ses dispositifs d'accompagnement des étudiants avec l'ouverture de l'accueil au public, la permanence du service social et l'accompagnement des étudiants présents en Cité U' et Résidence U'.

L'ouverture de l'accueil au public

Les équipes du Crous poursuivent leurs missions de service public à destination des étudiants pendant tout l'été avec l'accueil physique, la permanence téléphonique et le traitement des demandes et des questions relatives aux bourses, au logement ou à l'aide sociale sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

L'accueil du Crous situé à Nantes sera fermé uniquement du 2 au 13 août inclus.

Une permanence du service social du 1^{er} au 30 juillet et du 16 au 31 août

Tous les ans, et parallèlement à l'ouverture au public des services du Crous, le service social du Crous assure une permanence sociale pendant l'été afin d'aider tous les étudiants des Pays de la Loire en cas de difficultés administrative, personnelle, financière ou familiale.

Cette permanence assurée par le service social du Crous permet de garantir une veille sociale auprès de tous les étudiants du territoire, les services de santé des Universités du territoire étant fermés de mi-juillet à fin août.

Pendant la période du 2 au 13 août, une veille sociale est assurée dans les Cités U' afin de répondre aux éventuelles situations de détresse sociale d'étudiants qui nécessiteraient une intervention sociale d'urgence.

Accompagnement des étudiants logés en Cité U' et Résidence U'

Afin d'accompagner les étudiants présents dans les Cités U' et Résidences U' ouvertes cet été, les services du Crous maintiennent un accueil 24h/24 dans les Cités U' et l'accès aux différents services dans le respect des mesures sanitaires (laveries, salles de travail, salles de sports, foyers...).

Comme lors des vacances d'été et de Noël 2020, le Crous de Nantes Pays de la Loire assurera une distribution ponctuelle de paniers alimentaires composés de denrées sèches non périssables et de fruits (céréales, légumes secs, pâtes, riz, café, biscuits, compotes...) aux étudiants logés. Cette distribution de paniers alimentaires sera réalisée en fonction des besoins exprimés par les étudiants auprès du secrétariat de leur Cité U'.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le Crous de Nantes-Pays de la Loire est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au service de 139 605 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

CONTACT PRESSE

Alexandre Héliçon / 06 89 36 29 85 / responsable.communication@crous-nantes.fr